

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## Commune de LES VANS (Ardèche – 07140)

Par arrêté n° 2019-283 en date du 26 Septembre 2019, le Maire de LES VANS a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur les dispositions du projet de Plan Local d'Urbanisme qui sera approuvé par le Conseil Municipal au terme de l'enquête. Ce dossier contient notamment, un rapport de présentation comprenant une évaluation environnementale élaborée par le bureau d'études ECO STRATEGIE.

L'avis de l'autorité environnementale sur ce projet sera consultable sur le site de la DREAL Rhône-Alpes sachant qu'il doit intervenir avant le 15 Octobre 2019 et que le dossier a été enregistré sous le n° 2019 ARA-AUPP-00786.

M. Yves HEBRARD a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de LYON comme Commissaire-Enquêteur.

L'enquête se déroulera pendant 37 jours consécutifs, du Lundi 21 Octobre 2019 au Mardi 26 Novembre 2019 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture des 4 mairies, à savoir :

- **LES VANS** : les lundis, mercredis, vendredis : de 08h30 à 12h30 ; les mardis et jeudis : de 8h à 12h – les lundis, mercredis, jeudis : de 13h30 à 17h30 ; les mardis et vendredis : de 13h30 à 17h.
- **BRAHIC** : les vendredis : de 08h30 à 12h30.
- **CHASSAGNES** : les lundis : de 13h30 à 17h30.
- **NAVES** : les mardis : de 13h30 à 17h.

Le Commissaire-Enquêteur se tiendra à la disposition du public dans les 4 mairies aux jours et horaires suivants :

- **LES VANS** : lundi 21 octobre 2019, de 9h à 12h ; vendredi 08 novembre 2019, de 14h à 17h ; mardi 26 novembre 2019 : de 9h à 12h
- **BRAHIC** : vendredi 08 novembre 2019, de 10h à 12h
- **CHASSAGNES** : lundi 21 octobre 2019, de 14h à 16h
- **NAVES** : mardi 26 novembre 2019, de 14h à 16h

Le dossier sera également consultable sur le site internet

<https://www.e-enquetespubliques.com/enquete1184>

et à partir du poste informatique situé dans les locaux actuels de la Mairie des Vans (transférée 1 Place du Temple), aux jours et heures d'ouverture de la Mairie.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur les registres d'enquête papiers ou dématérialisé ou les adresser :

➤ par écrit au Commissaire Enquêteur domicilié pour la circonstance en mairie des Vans, 5 Rue du Temple, 07140 LES VANS (suivi du courrier au 1 Place du Temple effectué par LA POSTE),

➤ Les observations pourront également être déposées sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante :

<https://www.e-enquetespubliques.com/enquete1184>

ou exprimées directement au Commissaire-Enquêteur au cours de ses permanences en Mairies.

Toute information relative à cette enquête pourra être demandée auprès du **Service Urbanisme de la Mairie des Vans**, 5 Rue du Temple (transféré au 1 Place du Temple), 07140 LES VANS ☎ 04.75.87.84.02.

Au terme de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du Commissaire-Enquêteur sera déposée en Mairie de LES VANS, 5 Rue du Temple, 07140 LES VANS pour y être tenue à la disposition du public pendant au minimum un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.